

# Le tremblement de terre au Japon et l'aide des Croix-Rouges

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 11

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682732>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rouge internationale d'étudier les moyens pratiques de réaliser ce vœu ».

Cette question de la réorganisation, la plus importante peut-être de celles soumises à la Conférence de 1923, concerne la fusion entre le Comité international et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Un dualisme regrettable existe entre ces deux institutions internationales, l'une pour la Croix-Rouge de guerre, l'autre pour la Croix-Rouge de paix, et cette double direction semble pour le moins inutile. Une fusion de ces deux organes directeurs paraît donc désirable à tous les points de vue. Une base d'entente a été cherchée; elle a donné lieu à des pourparlers entre les représentants des deux institutions qui se sont rencontrés à Paris, siège de la Ligue, à Londres et à Genève, siège du Comité international. Hélas, ces entrevues n'ont pas abouti à un résultat satisfaisant jusqu'ici. Dès lors, la XI<sup>e</sup> Conférence, saisie de la question, a-t-elle nommé une commission de treize membres (dont fait partie le président de la Croix-Rouge suisse), en formant le vœu que cette commission arrive à trouver une formule d'entente qui puisse donner satisfaction aux deux intéressés et à toutes les Croix-Rouges nationales <sup>1)</sup>.

<sup>1)</sup> Cette commission qui doit être présidée par S. A. R. le prince Charles de Suède est convoquée pour le 1<sup>er</sup> novembre 1923, à Bruxelles; elle doit terminer ses travaux et formuler ses propositions sur cette question épineuse avant mai 1924.

Les séances plénières ont toutes été présidées avec infiniment de doigté par M. Gustave Ador dont on a pu apprécier une fois de plus la grande bonté, la haute intelligence, la droiture et la simplicité toute démocratique.

44 sociétés nationales avaient envoyé leurs délégués; 37 gouvernements étaient représentés. La Croix-Rouge suisse avait désigné son président le colonel Bohny, son secrétaire général le Dr Ischer et le Dr de Marval; la Confédération avait délégué M. le Ministre Dinichert et le médecin en chef de l'armée, colonel Hauser.

La plus puissante des sociétés de la Croix-Rouge, celle des Etats-Unis d'Amérique, s'est abstenue d'envoyer des représentants à Genève, froissée par une appréciation qu'elle jugeait désobligeante à son égard dans le rapport général 1921-1922 du Comité international. Malgré un échange de télégrammes cordiaux à la suite de cet incident, les Américains ne parurent point à Genève.

En dehors des objets à l'ordre du jour que nous avons cités plus haut, un grand nombre de délégués ont désiré commenter les rapports publiés — et qui avaient été remis à tous les participants — sur l'activité de leurs Croix-Rouges respectives. Il nous a paru que ces explications étaient superflues, qu'elles prenaient un temps précieux et qu'elles pourraient — sans dommage — être supprimées lors des prochaines conférences.



## Le tremblement de terre au Japon et l'aide des Croix-Rouges

Aux premiers jours du mois de septembre dernier, les rares dépêches qui pouvaient être expédiées du Japon dévasté faisaient craindre le pire pour cet archipel secoué pendant des heures par un sisme effroyable.

Maintenant on sait assez exactement ce qui s'est passé; la catastrophe est vraiment terrible:

La zone franchement dévastée dépasse la surface de la Suisse. Neuf millions

d'habitants ont souffert. Deux cent mille ont péri. A l'heure qu'il est, un million de personnes ont, les unes pour toujours, évacué la région. Les deux tiers des habitations de Tokio, les neuf dixièmes de celles de Yokohama sont effondrées et brûlées. Le système d'adduction des eaux et du gaz est détruit. Le réseau électrique n'existe plus. A Tokio seulement, le feu a consumé sept millions d'hectolitres de riz. Les réservoirs de pétrole ont sauté. Les voies de communication sont à l'état de souvenir. Dans un rayon de cent kilomètres, le rail est tordu, comme broyé par l'étreinte d'un géant. Les stations, les amas de décombres, les tunnels, entr'ouverts, les ponts, au fond des ravins. Sur le littoral, même tableau. Dans les quartiers bas, vous lisez la trace successive du séisme, de l'incendie, du raz de marée. Les quais sont rasés. Ce qui restait encore des entrepôts et des chantiers navals a été repris par la vague. La base de Yokosuka n'est plus. Les premières unités de la flotte japonaise, l'orgueil de la nation, sont au fond des eaux. La nuit, l'obscurité inquiétante du côté de la mer. Les nombreux feux de toute couleur en bordure de la côté se sont abîmés dans les flots.

Il a fallu parer d'abord au plus pressé; toutes les flottes du Pacifique ont été mobilisées pour transporter au Japon des secours en vivres, en médicaments, en matériel de campement.

Des milliers de tonnes de céréales, de riz en particulier — nourriture nationale de la population niponne — ont été chargées dans les ports de la Chine, de l'Australie, des Etats-Unis et du Canada. Mais les transports ont pris du temps, et c'est par milliers que les malheureux Japonais, à demi vêtus, sans abris convenables, sans couvertures, attendent de pouvoir manger à leur faim!

Les Croix-Rouges du monde entier se sont émues; elles ont demandé à la Croix-Rouge japonaise — si merveilleusement organisée — quels envois seraient les plus utiles. Il leur fut répondu que l'argent nécessaire à acheter l'indispensable sur place — c'est-à-dire dans les contrées peu ou point touchées par le sisme — serait accepté avec reconnaissance, ainsi que des étoffes, des couvertures et du matériel de construction. Dès lors la plupart des sociétés de la Croix-Rouge ont fait des envois ou bien ont organisé des collectes en faveur des victimes de l'Extrême-Orient, de sorte qu'une fois de plus la grande solidarité internationale, apanage des sociétés de la Croix-Rouge, viendra en aide à ces populations si cruellement éprouvées.

Car de nos jours, la Croix-Rouge n'est plus seulement l'emblème de la charité au milieu des combats, mais du secourisme entre les nations, toutes les fois que se déclenche une catastrophe quelconque.



## Insignes de grades pour les colonnes de la Croix-Rouge

Le Comité central de la Croix-Rouge a pris les dispositions suivantes au nom de la Direction, après entente avec le médecin en chef de l'armée, en ce qui concerne les changements apportés aux insignes des grades.

L'insigne du grade reste le même que jusqu'ici, soit un liséré or avec bordure